

ECLA
BULLETIN DE RESERVATION – VIDE GRENIERS DU 20 octobre 2024

(Emplacement minimum attribué : 3 mètres linéaires)

L'inscription sera validée uniquement sous les conditions suivantes :

- Dans la limite des places disponibles
- A réception du règlement :
 - chèque à l'ordre de l'Ecla réception par courrier ou au secrétariat au plus tard le 14 octobre 2024-
 - espèces ou CB au secrétariat jusqu'au 17 octobre dernier délai
 - virement à effectuer au plus tard le 14 octobre

IBAN : FR76 1131 5000 0108 1288 5573 569 BIC : CEPFRPP131

Toutes personnes inscrites n'ayant pas réglé aux dates ci-dessus se verront attribuer uniquement 3 mètres sans emplacement défini avant le 17 octobre et sera à régler le jour de la brocante.

ATTESTATION

Téléphone : _____ Mail : _____ @ _____ . _____

Je réserve _____ mètres linéaires (5.50 € le m/l Minimum 3 mètres). Soit un montant de : _____ , _____ €

Je réserve 1 place de parking à 10.00€ 20 places maxi Total= _____ . _____ €

N° carte identité ou passeport _____ Date de validité _____

Un extrait K bis du registre du commerce si besoin à joindre pour les professionnels

Paiement (rayer les mentions inutiles). Espèces Chèque Virement

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ atteste avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers organisé par l'ECLA déclare sur l'honneur n'avoir pas réalisé plus de deux ventes aux déballages sur l'année en cours.

Date :

Signature :